



Enviro Compétences

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'ENVIRONNEMENT



PÔLE TRANSITION VERTE



**Mettre la transition verte
au service du
développement de nos
entreprises et du
développement des
compétences**

Mettre la transition verte au service du développement de nos entreprises et du développement des compétences

Pourquoi c'est crucial pour vous ? La transition verte redéfinit dès maintenant les marchés, la réglementation, les technologies et les compétences nécessaires. Les entreprises qui s'y préparent tôt gagnent en efficacité, réduisent leurs coûts et accèdent à de nouveaux marchés où la performance environnementale devient un critère incontournable.

La nouvelle vision économique du Gouvernement du Québec – [Le pouvoir québécois](#) – fait de l'énergie propre un des piliers de sa compétitivité. Pourtant, selon le [Baromètre QNP 2025](#), près de 40 % des entreprises québécoises n'ont toujours amorcé que très peu d'actions climatiques, progressent trop lentement, faute de ressources ou d'expertise interne. Le risque est réel : sans compétences vertes pour moderniser les procédés, optimiser l'énergie, réduire les intrants ou intégrer des technologies propres, les entreprises peinent à suivre le rythme d'un marché où les exigences et la concurrence s'intensifient.

Opportunité pour votre entreprise :

- Réduire rapidement vos coûts énergétiques et vos pertes de ressources.
- Améliorer votre productivité par la modernisation de vos procédés.
- Accéder à des marchés où les critères environnementaux deviennent des conditions d'entrée.

Actions à mettre en œuvre :

- Mobiliser votre CSMO pour identifier les compétences à développer dans votre secteur, et utiliser les outils du [Pôle d'expertise en transition verte](#) pour accéder à des diagnostics (ex.: Grand diagnostic vert), formations (ex.: formation en transition verte) et bonnes pratiques.
- Faire appel à une expertise sectorielle pour structurer un plan d'action, prioriser les investissements et optimiser vos procédés.

Le budget fédéral 2025 – [Un Canada fort](#) – vise à accélérer la modernisation des entreprises en liant compétitivité, technologies propres et montée en compétences. Il vise à créer un environnement propice à la modernisation grâce à la superdéduction pour les investissements propres, des Alliances pour la main-d'œuvre financées à long terme, ainsi que des règles renforcées pour structurer les communications climatiques et prévenir l'écoblanchiment.

Opportunités pour votre entreprise :

- Vérifier votre admissibilité à la superdéduction et planifier vos investissements en conséquence.
- Préparer ou mettre à jour vos données ESG pour répondre aux nouvelles normes et éviter l'écoblanchiment.
- Mobiliser votre CSMO pour participer aux Alliances et développer des formations propres à votre secteur.

Actions à mettre en œuvre :

- Prendre contact avec votre CSMO et utiliser les outils du [Pôle d'expertise en transition verte](#) pour développer ou accéder à des formations adaptées aux réalités et priorités de votre secteur.
- Prendre connaissance des règles entourant la superdéduction afin de pouvoir en bénéficier.
- Mettre à jour vos communications ESG pour respecter les nouvelles normes et éviter l'écoblanchiment.

Contactez le Pôle d'expertise en transition verte (coordonné par EnviroCompétences) et votre comité sectoriel de main-d'œuvre, pour plus d'informations sur la transition verte et les actions à mettre en place ! 